

Au-delà de l'appât du gain : pourquoi les groupes armés imposent-ils des taxes ?

Par Tanya Bandula-Irwin, Max Gallien, Ashley Jackson, Vanessa van den Boogaard et Florian Weigand

Résumé du document de travail 131

Les groupes armés imposent des taxes. C'est une réalité que les médias présentent souvent sur un ton d'étonnement, tandis que les rapports politiques s'en inquiètent, soulignant le lien entre la taxation par les groupes armés et les conflits en cours. Les décideurs politiques adoptent souvent, dans le cadre de leur stratégie de lutte contre les conflits, une approche axée sur les mécanismes de taxation par les groupes armés, souvent décrite comme « la traque de l'argent ». Il est tout de même nécessaire de mieux cerner les réalités nuancées de la taxation par des groupes armés, notamment les motivations qui la sous-tendent et les implications qu'elle revêt pour les relations d'un groupe armé avec les populations civiles d'une part, la diaspora d'autre part, et avec la communauté internationale au sens large. Notre étude s'appuie sur deux différentes sources documentaires, l'une sur les groupes armés et l'autre sur la fiscalité, pour fournir une première analyse systématique de la motivation derrière la taxation par des groupes armés.

Sur la base de l'analyse des diverses pratiques de taxation par des groupes armés, nous affirmons qu'il est nécessaire qu'un compte rendu complet des motivations des groupes armés aille au-delà des motivations liées aux revenus et s'intéresse à des thèmes clés tels que la légitimité, le contrôle des populations, le renforcement des institutions et l'exercice de l'autorité publique.

Les motivations multiformes de la taxation par les groupes armés

Au cours des deux dernières décennies, la recherche de gains matériels a été le principal cadre utilisé pour comprendre les raisons de la taxation par les groupes armés, influencé par les théories sur la façon dont l'appât du gain influe sur les motivations plus générales des conflits.

Les gains semblent en effet être un motif de certaines pratiques de taxation, avec les impôts représentant prétendument la majorité des revenus de certains grands groupes armés au monde. Les avantages lucratifs qu'offre la taxation des principales routes commerciales et des ressources naturelles, ainsi que les dépenses importantes liées aux guerres, sont les principaux motifs des pratiques fiscales des groupes armés. Cependant, si les gains matériels constituent un motif important de ces pratiques, il convient de compléter l'explication fondée sur les recettes par une vision plus large de ce que la taxation peut « apporter » aux groupes armés.

La taxation par les groupes armés peut être motivée par d'autres raisons que le simple désir d'accroître les recettes. Plus précisément, les groupes armés peuvent se servir de

la taxation pour renforcer ou établir une idéologie, établir une légitimité, mettre en place des institutions, contrôler les populations civiles, et pour exercer et faire respecter l'autorité publique. Nous examinerons successivement ces cinq motifs interdépendants et inclusifs entre eux pour expliquer la taxation par les groupes armés.

La propagande d'idéologie : La taxation peut être considérée comme remplissant deux fonctions idéologiques principales pour les groupes armés. Premièrement, l'impôt joue un rôle d'instrumentalisation en inculquant des règles de comportement, en supprimant l'individualité et en établissant une identité de groupe qui favorise la cohésion. Les groupes armés associent souvent la collecte de taxes à des objectifs tels que le nationalisme, la pureté religieuse ou un programme révolutionnaire. Deuxièmement, l'impôt établit des normes, c.-à-d. qu'il définit les comportements et les limites acceptables. Les groupes armés peuvent taxer les marchandises pour signaler leurs orientations idéologiques (par exemple, les groupes socialistes taxant les produits de luxe, les groupes islamistes taxant l'alcool ou les stupéfiants). Inversement, les groupes armés peuvent renoncer aux avantages potentiels de certaines taxes pour des raisons idéologiques (par exemple, l'Organisation/Armée de l'Indépendance Kachin qui choisit de ne pas taxer les drogues illicites). De manière générale, cependant, l'idéologie semble guider l'encadrement de la taxation par les groupes armés plus qu'elle n'en détermine la pratique effective. La nécessité de générer des revenus influence l'idéologie des groupes armés, dans la mesure où l'idéologie peut être ignorée ou utilisée pour faciliter des activités de collecte de taxes.

L'établissement de la légitimité : La taxation est un droit de l'État, généralement reconnu par tous. Lorsque les groupes armés se battent pour leur légitimité, ils le font également pour leur droit de prélever des taxes. L'intérêt d'un groupe armé pour une légitimité locale détermine non seulement la mesure dans laquelle il est en mesure de prélever des taxes, mais aussi la nature de ses pratiques de taxation. Les groupes armés qui veulent asseoir leur légitimité doivent être conscients des perceptions locales lorsqu'ils exigent des taxes, notamment des opinions sur le type d'activités qui sont acceptées localement. Par ailleurs, la taxation peut aider les groupes armés à asseoir leur légitimité auprès des populations civiles en permettant la fourniture de services publics et, éventuellement, l'établissement d'une forme de « contrat social tacite ». Étant donné que la légitimité favorise la taxation et que celle-ci permet la fourniture de services, la taxation et la légitimité peuvent se renforcer mutuellement.

La mise en place d'institutions : La taxation est une fonction bureaucratique et peut donc être un moyen pour les groupes armés de mettre en place des institutions de type étatique qui renforcent leur légitimité et leur capacité d'organisation, avec des implications qui vont au-delà de la collecte des taxes. Une telle fonction peut contribuer à centraliser l'autorité et à établir des normes de hiérarchie, de supervision et de professionnalisme au sein du groupe.

La visibilité et le contrôle des populations civiles : La taxation par les groupes armés peut contribuer à l'accumulation massive d'informations sur les populations et soutenir la capacité des autorités à contrôler les comportements. La conception, la planification, la collecte, la comptabilité et l'audit des impôts nécessitent une énorme quantité d'informations sur la population taxée (par exemple, des renseignements sur la localisation et le nombre d'entreprises, de particuliers et de ménages, leurs revenus, leurs transactions étrangères et nationales, et leur éligibilité à diverses exonérations). Ces informations peuvent à leur tour être utilisées pour influencer les mouvements et l'activité économique de la population.

L'exercice de l'autorité publique : La taxation est associée à la légitimité de l'État. La taxation par les groupes armés est donc souvent hautement symbolique et peut être considérée comme une tentative de jouer le rôle d'un État afin d'acquérir une légitimité de type étatique aux yeux de l'opinion publique locale, nationale et internationale.

Lecture complémentaire

Bandula-Irwin, T., Gallien, M., Jackson, A., van den Boogaard, V. et Weigand, F. (2021) *Beyond Greed: Why Armed Groups Tax*, ICTD Working Paper 131, Brighton: Institute of Development Studies, DOI: [10.10/ICTD.2021.021](https://doi.org/10.10/ICTD.2021.021)

Citation: Bandula-Irwin, T.; Gallien, M.; Jackson, A.; van den Boogaard, V. et Weigand, F. (2023) *Au-delà de l'appât du gain : pourquoi les groupes armés imposent-ils des taxes ?*, ICTD Résumé de recherche numéro 97, Brighton: Institute of Development Studies, DOI: [10.19088/ICTD.2024.018](https://doi.org/10.19088/ICTD.2024.018)

Crédits

Auteurs

Tanya Bandula-Irwin est doctorante à l'université de Toronto. Sa thèse porte sur la dynamique des groupes armés civils autour de la fiscalité, avec un accent particulier sur les Philippines. Elle est membre du Centre Trudeau d'études sur la paix et les conflits, Junior Fellow du Defense and Security Foresight Group, et vice-présidente de Women in International Security-Canada, Toronto.

Max Gallien est chercheur à l'Institute of Development Studies et au Centre International pour la Fiscalité et le Développement, où il codirige le programme de recherche sur l'informalité et la fiscalité ainsi que le programme de renforcement des capacités du centre. Politologue, il est spécialisé dans les politiques des économies informelles et illégales, l'économie politique du développement et les politiques modernes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Il est également Senior Fellow à la Global Initiative Against Transnational Organised Crime et co-éditeur du *Routledge Handbook of Smuggling* (Routledge, 2021).

Ashley Jackson est co-directrice du Centre d'étude des groupes armés à l'ODI. Elle a mené des recherches approfondies sur et avec les talibans et les civils vivant sous leur contrôle en Afghanistan. Elle a également mené des recherches sur le terrain et dialogué avec des groupes armés dans toute une série d'autres contextes, de la République centrafricaine à l'Irak. Elle a commencé ses recherches sur les groupes armés en tant que chargée de recherche au sein du Groupe de politique humanitaire de l'ODI, où elle a dirigé un projet pluriannuel sur le dialogue humanitaire avec les groupes armés en Afghanistan, en Somalie, au Soudan et au Sud-Soudan. Elle est l'auteur de *Negotiating Survival: Civilian-Insurgent Relations in Afghanistan* (Hurst, 2021).

Vanessa van den Boogaard est chargée de recherche au Centre International pour la Fiscalité et le Développement, où elle codirige le programme de recherche sur l'informalité et la fiscalité

Programme de recherche

Bien que cette étude ait mis en évidence la diversité des stratégies de taxation par des groupes armés, soutenues par différents facteurs et motifs, d'autres recherches doivent être menées pour décortiquer ces dynamiques et développer une compréhension plus structurée des stratégies de taxation par les différents types de groupes armés. Il convient d'accorder la priorité aux travaux visant à élargir l'éventail des cas et à approfondir les informations sur la taxation par les groupes armés. Les résultats de cette étude pourraient aider les décideurs politiques impliqués dans la médiation des accords de paix avec les groupes armés, dans la défense des droits de l'homme et dans l'acheminement de l'aide dans les zones contrôlées ou influencées par les groupes armés.

« La taxation par les groupes armés peut être motivée par d'autres raisons que le simple désir d'augmenter les recettes. Plus précisément, les groupes armés peuvent se servir de la taxation pour renforcer ou établir une idéologie, établir une légitimité, mettre en place des institutions, contrôler les populations civiles, et pour exercer et faire respecter l'autorité publique. »

et dirige le programme de recherche sur le rôle de la société civile et de la fiscalité. Ses recherches portent sur la fiscalité informelle et la génération de revenus, et plus particulièrement sur la fiscalité, l'informalité et la consolidation de l'État dans les contextes de conflits. Elle a mené des recherches en Somalie, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone.

Florian Weigand est co-directeur du Centre d'étude des groupes armés de l'ODI et chercheur associé à la London School of Economics and Political Science. Ses travaux portent sur les groupes armés, les économies illicites et les interventions internationales et explorent la politique et la dynamique sociétale des zones de conflit, des zones frontalières et d'autres environnements complexes. Il a mené des recherches approfondies en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est et est l'auteur de *Waiting for Dignity: Legitimacy and Authority in Afghanistan* (Columbia University Press, 2022) et *Conflict and Transnational Crime: Borders, Bullets & Business in Southeast Asia* (Edward Elgar, 2020). Il est également co-éditeur du *Routledge Handbook of Smuggling* (Routledge, 2021).

Préparation du résumé

Megan Campbell est stagiaire en recherche et programme au Centre International pour la Fiscalité et le Développement, et candidate au JD/BCL à la Faculté de droit de l'Université McGill.

L'ICTD est financé avec l'aide britannique du gouvernement britannique, Norad et de la Fondation Bill & Melinda Gates; cependant, les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles des gouvernements du Royaume-Uni, ni celles de la Fondation Bill & Melinda Gates. Les lecteurs sont invités à citer et à reproduire le contenu de la série. En contrepartie, l'ICTD demande à être dûment citée et ces citations doivent être référencées comme ci-dessus.



L'ICTD est basé à l'Institute of Development Studies, Brighton BN1 9RE UK.



Ce résumé est distribué sous la licence [Creative Commons Attribution 4.0 International \(CC BY\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/), qui permet l'utilisation, la distribution et la reproduction sans restriction sur n'importe quel support, à condition que les auteurs originaux et la source soient crédités et que toute modification ou adaptation soit indiquée.

© Institute of Development Studies 2023.

L'ICTD est financé par

BILL & MELINDA GATES foundation



Norad



UKaid
from the British people